



Chers concitoyens,

Alors que l'année tire à sa fin, que l'heure du bilan a sonné et qu'en jetant un coup d'œil par-dessus notre épaule pour découvrir les faits marquants de 2025, il nous vient à l'esprit un sentiment partagé. Entre l'allégresse des moments de joie et la mélancolie suscitée par les détresses subies, ainsi s'écoule notre existence avec ses hauts et ses bas. Mais ce qui donne un sens à notre vie, si précieuse et fragile, c'est justement cette balance entre la lumière et la pénombre, entre le doute et la certitude, entre la fragilité et la détermination. Nous sommes tous à un degré ou un autre confrontés à cette oscillation, un peu comme un voyage sur l'océan chaviré de nos sentiments.

J'ignore où se situe chacun de vous à l'instant où vous lirez ces lignes, mais je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement du haut des vagues, seul moment de certitude où l'horizon nous apparaît et où la route nous semble alors une évidence.

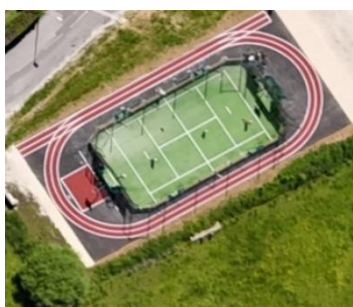
Plus personnellement, à l'instant où j'écris ces quelques mots, il me vient une chose en tête, une pensée envers celles et ceux, qui à un moment de mon année, m'ont apporté un soutien, par un mot, un sourire, un geste, la chaleur d'un instant de solidarité n'a pas de prix. Il coûte si peu et produit tant, je fais les vœux que vous puissiez toutes et tous en ces temps incertains, recevoir quand le besoin se fera sentir, ces petites attentions qui renforcent.

Les fêtes de fin d'année seront propices à ces échanges et ces bons vœux. Alors, pour oublier un instant notre quotidien parfois morose, l'actualité souvent angoissante de ces derniers mois, je vous encourage à profiter sans compter de vos proches, de vos familles et du moindre instant de chaleur partagée.

Très bonnes fêtes à toutes et tous et par avance belle et heureuse année 2026



Votre Maire,
Laurent COMTET.



Etat civil

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents

PLANTEGENET Gabin	né le 13-01-2025
ROMANET Mica	née le 25-01-2025
DELAPLAGNE Margot	née le 24-04-2025
TOPAL Melih	né le 28-04-2025
ALTINTAS Hüsnâ	née le 20-07-2025
BLANPAIN Elio	né le 02-08-2025
MIZIAN Médine	né le 12-08-2025
LONGO Raphaël	né le 21-10-2025
DEMIREL Elya	née le 07-11-2025



DECES

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de :

Jean-Marie GREMAUD	le 22-05-2025
Gérard RENOUD	le 28-07-2025
André CHARRIERE	le 30-09-2025
Bernard DRUT	le 04-11-2025



MARIAGES

Nous avons appris avec joie le mariage de :

Melike YETIM et Mikail ERDEM
le 26-04-2025



100 ans

*Anne-Marie NEYRON,
une centenaire heureuse*

Anne-Marie Neyron a fêté ses 100 ans le 18 mars dernier, entourée de l'affection des siens. De nombreuses personnes de la commune lui ont rendu hommage à cette occasion : Laurent Comtet, notre maire, des membres du CCAS, des adhérents du Club de l'Amitié ...

Anne-Marie est arrivée à Béard fin 1947 avec son époux Joseph. Ils ont tout d'abord été logés dans un appartement des papeteries FERRY où a été embauché Joseph. Ensuite en 1958, ils ont construit leur maison, impasse des mésanges, qu'ils n'ont jamais quittée.

Anne-Marie a élevé ses quatre enfants ainsi que trois autres enfants en sa qualité de nourrice, qui lui ont été confiés par la DDASS.

Veuve depuis 2007, elle vit toujours dans sa maison, car elle a la chance d'être en bonne santé : « je dors bien, j'ai mal nulle part », dit-elle, et grâce à ses enfants présents au quotidien dans la joie et la bonne humeur, notamment à l'heure du café tous les matins, moment privilégié nommé « la conférence »

Nous lui réitérons tous nos meilleurs vœux !



Elections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu
les **15 et 22 mars 2026**.

❖ L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait de recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

❖ Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Le jour des élections, il sera obligatoire de présenter une pièce d'identité (carte d'identité numérique ou non, passeport). Sinon, il sera impossible de voter.

Carte d'identité

Un nouveau dispositif permet désormais de renouveler gratuitement sa carte nationale d'identité pour l'obtenir en format carte bancaire et utiliser l'application [France Identité](#).



Pour obtenir votre nouvelle carte nationale d'identité, vous devez :

- Réaliser une pré-demande sur le [portail ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr), en choisissant le motif « renouvellement pour identité numérique ».

Pour en savoir plus sur France Identité

Vous pouvez profiter de la remise de votre carte d'identité pour activer votre identité numérique France Identité et la faire certifier en même temps. La certification est une procédure qui permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Le premier usage envisagé grâce à cette certification est la procuration de vote 100 % dématérialisée pour les élections.



SIVALOR / Tri sélectif

Tous les emballages en verre
CONTENEUR VERT



Tous les bio-déchets
COMPOST



Trier les déchets au bon endroit, c'est permettre la création de nouveaux produits à partir de matières recyclées, et ainsi, favoriser la protection des ressources naturelles.

Malheureusement, de nombreuses erreurs de tri sont encore faites, ce qui répercute un coût financier pour tous.

**Plus les erreurs de tri sont nombreuses,
Plus le coût de traitement des déchets augmente.**

Ces dépenses ont des répercussions directes sur les impôts locaux payés par les habitants.

C'est pourquoi, il est important de respecter les consignes de tri, qui sont disponibles sur le site internet du Sivalor.

Les encombrants, gros cartons,
déchets d'équipements électriques
et électroniques, et ampoules
DÉCHÈTERIE



www.sivalor.org

ou en scannant le flash code ci-joint.

Retrouvez notre
guide du tri



sivalor
Ain & Haute-Savoie
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION

Vœux du maire et Distinctions



Comme chaque année, la municipalité souhaite mettre à l'honneur les personnes de la commune ayant obtenu le baccalauréat ou des résultats sportifs au minimum au plan départemental, merci de vous

faire connaître en mairie avant le

5 janvier 2026

La remise de distinction se fera lors de la cérémonie des vœux

**Le vendredi 16 janvier 2026 à 19 h
à la salle des fêtes**



Comme chaque année, les apiculteurs du Rucher du Haut-Bugey, situé sur notre commune, ont offert un pot de miel par colis et les enfants de l'école ont réalisé de beaux dessins de Noël appréciés de tous, les années précédentes.

Comité Communal d'Action Sociale

Le samedi 20 Décembre 2025, les membres du CCAS ont distribué un colis aux 81 personnes de plus de 70 ans de notre commune.

Les colis ont été réalisés par Charlotte de Lantenay. Ils sont composés uniquement de produits locaux, dont un plat cuisiné très apprécié l'an dernier.

Fleurissement

Cette année encore, la commission Fleurissement et ses bénévoles ont sélectionné et commandé de très nombreux plants afin de réaliser de beaux massifs colorés pour le bien-être des habitants du village.

Quatorze massifs décorent la commune. Ils sont composés de fleurs différentes choisies en tenant compte de leur résistance aux grosses chaleurs.

Le fleurissement est une mission très agréable mais qui demande des bras et du temps pour assurer plantation et entretien toute la saison.

Vous aimez la nature, vous appréciez un village fleuri, vous avez un petit peu de temps alors rejoignez l'équipe dans une belle ambiance, vous serez les bienvenus !



Le City Stade « Gallien Tissot »

Le City Stade est un lieu de vie, de partage et de sport, où résonnent aujourd'hui les rires, les jeux et les matchs des jeunes du village.

Il porte le nom, chargé d'émotion et de souvenir, de « Gallien Tissot » enfant du village disparu tragiquement en 2001, à l'âge de 13 ans, dans un accident en se rendant voir son équipe de foot préférée à Lyon. Gallien était un garçon souriant, curieux, passionné de football, toujours entouré de sa famille et de ses amis. Il rêvait de grands matchs, de maillots colorés et de vivre sa passion.

Sa mémoire ne s'est jamais effacée grâce l'amour de ses proches et à la solidarité des gens du village et de la municipalité.

Chaque ballon frappé, chaque éclat de rires qui résonnent sur ce terrain est une pensée pour Gallien.

Nous vous demandons SVP de respecter ce lieu et sa mémoire.

Je vous remercie.

Martine LONGO



Infos Travaux

Réfection du logement locatif communal de l'école

La commune dispose d'un seul logement locatif, attenant aux bâtiments scolaires au 16 Impasse de l'Ecole. Cet appartement n'avait pas fait l'objet de travaux depuis 1993, hormis le remplacement des fenêtres et porte d'entrée en 2008.

Afin de le remettre en location, il était nécessaire d'effectuer une rénovation complète.

Les travaux, d'un montant de 51 069 € TTC, ont consisté à mettre aux normes les installations électriques, installer une VMC, remplacer l'ensemble des sanitaires avec installation d'une douche, équiper la cuisine, reprendre l'ensemble des revêtements muraux et recouvrir les sols en carrelage (couloir, cuisine, SDD et WC). Ils ont bénéficié du soutien financier de Haut-Bugey Agglomération pour 8 144,21 €.

Le logement a été mis en location au 1^{er} octobre 2025, il est désormais occupé par Madame Claire MANGIER, directrice de l'école communale.



Réalisation du parking au village



Les travaux de réalisation du parking du village se sont achevés au printemps 2025. Le coût total de cet aménagement s'est élevé à 122 956 € TTC, y compris maîtrise d'œuvre pour 8 100 € TTC.



Il a bénéficié des aides du Département de l'Ain au titre du dispositif « amendes de police » pour 21 250 € et d'un fonds de concours Haut-Bugey Agglomération pour 19 783 €.

Travaux de voirie communale

La commune poursuit son programme de réfection des voies communales.

En 2025, l'impasse En Clay a été refaite en enrobés pour un montant de 32 582 € TTC ainsi que les trottoirs de Belle Pièce depuis le Chemin de Senand pour 10 764 € TTC.



Afin de sécuriser l'accès des élèves depuis l'école jusqu'au restaurant scolaire, le trottoir rue du Pallatée a été prolongé jusqu'à la rue de la Croix pour un montant de 4 315 €.

Après l'aménagement d'un rétrécissement à l'entrée du village route de Pire, il convenait de reprendre le mur de soutènement afin d'éviter un affaissement de la chaussée. Ces travaux se sont élevés à 25 551 € TTC et l'accotement sera refait en enrobés pour 2 515 € TTC.



Modernisation de l'éclairage public et passage en full LED

La modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public de la commune, comprenant 281 points lumineux et 8 commandes, a été lancée en 2025, en vue d'un passage des lampes en LED. Cet aménagement permettra de gérer l'intensité lumineuse par secteur et tranche horaire. Ces travaux, sous maîtrise du SIEA, seront réalisés en décembre et janvier prochain pour un montant total TTC de 167 500 €. La part restant à charge de la commune s'élève à 112 393 €, dont 50 573 € en fonds de concours au SIEA et 61 820 € finançable dans le cadre du dossier Intracting du SIEA d'une durée de 12 ans pour 5 846 € par an.



Papeterie et Centrale Hydroélectrique



Lorsque vous traversez Béard, vous apercevez en contrebas de la route, une rivière, une chute et de grands bâtiments qui appartenaient aux papeteries FERRY.

Les papeteries FERRY ont été créées en 1804 par Mademoiselle LOISEL, ancêtre de la famille FERRY. Elles seront dirigées de père en fils jusqu'en 2000, date de la cessation d'activité.

En 1837 les papeteries reçoivent une médaille de bronze pour ses papiers de pliage. Ensuite elles fabriquent des papiers d'emballage à partir de vieux papiers à recycler, stockés dans des hangars situés à l'emplacement actuel du lotissement Champ Broux.

L'approvisionnement en vieux papiers et la livraison du papier fabriqué étaient assurés par un transporteur du village Roger GUILLERMET.

L'entreprise employait les habitants du village pour environ 90% de ses effectifs.



La fabrication du papier se réalisait en deux temps :

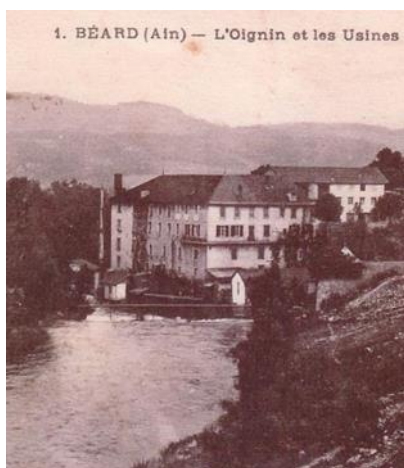
- préparation de la pâte à papier à partir de vieux papiers
- formation d'une feuille à partir des fibres récupérées

La fabrication se terminait par le façonnage :

Mise en rouleaux, découpage en feuilles



Son énergie : La papeterie se situait sur un emplacement privilégié, au bord de l'Oignin, ce qui lui permettait une grande autonomie en production d'énergie électrique qui couvrait les 80% de ses besoins.



L'ensemble était alimenté par quatre turbines :

Deux fonctionnaient sur une chute d'eau de 4,50m et les deux autres avec une chute de 11m50.

L'appoint était fourni par un groupe électrogène de l'EDF.



Papeterie et Centrale Hydroélectrique

La rivière évoquée sur la page précédente se nomme « L'Oignin ». Elle coule en formant deux belles cascades de 15 mètres de dénivelé sur 300 mètres, appelées autrefois « Les Sauts de Béard » et aujourd'hui « les chutes de l'Oignin ».

1^{ère} chute en amont de la papeterie



2^{ème} chute en aval de la papeterie



Par le passé, vers les années 1880, les cascades alimentaient l'activité d'un moulin avant les aménagements hydroélectriques.

La centrale hydroélectrique a été créée, en 1905, par une société industrielle dénommée « LA BELLIGNITE », située à BELLIGNAT. Elle a créé cette prise de force sur l'Oignin et la transmet électriquement à ses machines à Bellignat, permettant ainsi la fabrication du celluloïd.



Ancienne turbine HS

En 1960, les papeteries FERRY ont racheté la centrale pour leur propre usage : la fabrication de papier et revendaient à EDF le surplus de production électrique.

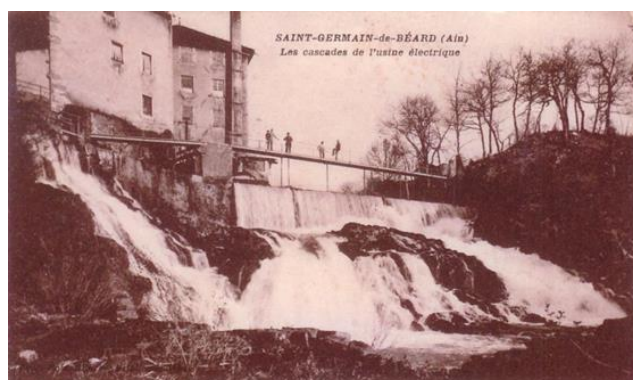
Quelques années après la cessation d'activité des papeteries, le 28 août 2015, la société HYDRAUNOS a acquis de la société des papeteries FERRY, les chutes d'eau et les usines hydroélectriques.



Turbine sur la 2^{ème} chute

Les caractéristiques de l'installation hydroélectrique sont alors les suivantes :

- 1^{ère} chute : hauteur 4m30 - puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs : 185 kW
 - 2^{ème} chute : hauteur 11m60 - puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs : 293 kW
- Soit un total maximal de 478 kW



Aménagement d'un cheminement mode doux et de sécurité Route de Géovreissiat

Consciente des enjeux liés à la circulation et à la sécurité de ses habitants, la commune a souhaité renforcer les aménagements existants en sécurisant les déplacements des modes doux, Route de Géovreissiat (D18b), entre l'intersection avec la Rue de Béard au sud et la Mairie au village de Géovreissiat au Nord/Est. Actuellement, les piétons et les vélos se déplacent en bord de chaussée sans espace aménagé. Ce projet permettra :

- * De favoriser la circulation des modes doux et renforcer la sécurisation des piétons,
- * D'assurer la continuité dans les déplacements à l'échelle de la commune,
- * D'apaiser les vitesses et le trafic à l'échelle de la commune
- * D'améliorer la protection des arrêts de bus.

Il créera un maillage modes doux d'une largeur minimum de 2 m pour favoriser et sécuriser les déplacements alternatifs des riverains permettant de desservir les différents équipements de la commune (mairie, terrain multisports, village, commerce, école...). L'usage de l'espace public va changer : l'impression 100 % routière sera partagée au profit des autres usages.

Ce mode doux sera séparé de la chaussée par une bordure franchissable, le revêtement sera de l'enrobé beige clair une bordure ou un mur de soutènement sera implanté en limite de propriété. Une barrière bois double lisse sera implantée le long des murs de soutènement. Des avaloirs en fonte seront mis en place sur le tronçon.

L'Avant-Projet réalisé par INFRATECH, maître d'œuvre, chiffre les travaux d'aménagement à 755 319 € HT, auxquels s'ajoutent la maîtrise d'œuvre pour 41 196 € HT, les dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour 11 000 € HT, ainsi que celles relatives aux relevés topographiques et parcellaires pour 4 140 € HT, au repérage d'amiante pour 2 279 € HT et aux missions géotechniques, SPS et contrôles techniques estimées à 9 281 € HT, soit un **projet global de 823 215 € HT**.

Ces aménagements bénéficieront du soutien financier de l'Etat au titre de la DETR, du Département dans le cadre du dispositif « investissements structurants » pour 90 000 €, de Haut-Bugey Agglomération au titre du « Fonds de Concours » pour 100 000 €. La Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Bonus Ruralité, aménagements liés à la mobilité a également été sollicitée. La commune réalisera un emprunt pour financer ces travaux.

Présenté en réunion publique d'information le 13 octobre dernier, ce projet est consultable en mairie aux horaires d'ouverture au public. La consultation des entreprises, pour la réalisation de ces travaux en 2026, a été lancée en décembre 2025.

La commune profite de cet aménagement pour enfouir les réseaux d'électricité, télécom et d'éclairage public sur la partie située entre la rue de Béard et l'Impasse Au Pommier. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEA à partir du mois de février 2026. La part communale est estimée à 93 000 €. Haut-Bugey Agglomération interviendra également sur ce secteur pour mettre les réseaux EU et EP en séparatif.

Rappel : déclaration préalable de travaux



Avant d'entreprendre certains travaux (pose d'un abri de jardin, clôture, ravalement de façade, extension, changement de menuiseries, etc.), une **déclaration préalable** doit obligatoirement être déposée en mairie.

Cette démarche, obligatoire dans de nombreux cas, permet de vérifier la conformité des projets avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUIH) et d'éviter toute infraction.

Les formulaires et informations sont disponibles en mairie ou sur le site

www.service-public.fr.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie avant le début des travaux.



Rentrée scolaire 2025-2026



PROFESSEURS	3 CLASSES (1 maternelle / 2 élémentaires)	EFFECTIFS	TOTAL 77 élèves
Mme MANGIER	Petite Section	13	29
	Moyenne Section	4	
	Grande Section	12	
M. CALAMAND	CP	10	23
	CE1	13	
Mme BESSARD	CE2	9	25
	CM1	4	
	CM2	12	

Année scolaire 2025-2026

- 77 élèves inscrits à la rentrée / 3 classes
- 3 enseignants
- 1 ATSEM : Sandra FERREIRA-MARTINS
- Service civique maternelles : Manon GUYOT
- Enseignant décharge de direction : Marjolaine RAMAGE
- Personnel périscolaire : Elodie BONJOUR et Martine ROUDOLFF



PROJETS

- Semaine des Mathématiques (toutes les classes)
- Semaine du goût (maternelles)
- Semaine de la maternelle
- Intervenante musique (toutes les classes)
- Projet chantons la paix (toutes les classes) : chansons sur le thème de la paix dans différentes langues du monde.
- Projet art (toutes les classes)
- USEP (maternelles et CP-CE1)
- Piscine (CP au CM2)
- Jardin
- ChlorISS (toutes les classes) : projet en lien avec la mission de 6 mois de l'astronaute française Sophie Adenot dans la station epsilon (faire germer les mêmes graines sur Terre et à bord de l'ISS)
- Plantation d'arbres avec l'ONF et la mairie (toutes les classes)

CME



Comme chaque année, les enfants du Conseil Municipal Enfants ont paré la mairie de belles décorations pour les fêtes de Noël et ont clôturé l'année par un goûter festif !



Cette année a été compliquée, donc peu active en raison de la disparition de Maryse qui était l'instigatrice principale de toutes les activités.

**Ils vous souhaitent un Joyeux Noël
et une Bonne Année 2026 !**



Une pensée pour Maryse

Infos Associations

Faire partie d'une association de village apporte de nombreux bénéfices, à la fois personnels, sociaux et collectifs. Le lien social est renforcé. Mieux connaître d'autres parents, ses voisins ou d'autres personnes, permet de tisser des relations conviviales, et ainsi de créer un sentiment de solidarité dans le village.

Participer à la vie locale, même quelques heures de temps en temps, c'est contribuer à l'animation et au dynamisme du village (fête, marché, repas...), mais c'est aussi faire vivre la mémoire du village.

Chacun peut apporter quelque chose : un peu de temps, des idées, de la bonne humeur ou juste l'envie d'aider.

Ensemble, faisons de notre village un endroit vivant, accueillant et solidaire.

Rejoignez une association, chaque idée, chaque sourire compte !

Le Comité des fêtes

L'assemblée générale a eu lieu le 17 octobre 2025. Le bureau est constitué de :

Présidente : Isabelle PERRET

Trésorière : Kasia BRISSET

Secrétaire : Eléonore LESCHUITTA

Les membres actifs sont :

Rahlid HAMDouchi - Nelson TIMOTEO - Adrien DELMAS

Cassandra BRISSET - Suleyman GECIM - Hatice GECIM

Audrey PERRET

Projets pour 2026 :

- 29 mars : vente articles de puériculture
- 7 juin : randonnée pédestre
- Décembre : Marché de Noël
- Courant 2026 : GRATIFERIA et théâtre



La société de chasse

La composition du bureau reste la même que celle votée le 22 septembre 2022.

Les jours d'interdiction de chasser sont pour tout le département le mardi et le vendredi. La chasse est ouverte du 14 septembre 2025 au 28 février 2026.

Comme chaque année, la société de chasse organise sa vente de boudin et civier, en même temps que la vente de pain, pizzas et lasagnes du Sou de écoles.



Le rucher du Haut-Bugey

Samedi 4 octobre, le rucher du Haut-Bugey a inauguré sa propre miellerie, qui s'avère être le résultat de trois années d'implication.

Elle se reconnaît facilement par sa magnifique fresque réalisée par un membre du bureau.

Il existe seulement trois installations de ce type dans la région. Les bénévoles se sont investis dans la réalisation de cet équipement adapté, aux normes sanitaires et contenant des équipements professionnels nécessaires à l'extraction du miel.



Sou des écoles



L'assemblée générale du Sou des écoles a eu lieu le 26 septembre 2025.

Le bureau est constitué comme suit :

Président : Raphaël GUICHARD

Trésorier : Stéphane DAVID

Secrétaire : Amandine ODOBET

Projets pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Octobre 2025 : Vente de chocolats et de miel (miel du rucher-école de Béard-Géovreissiat)
- Le 23 Novembre 2025 : Vente de pain et plats à emporter avec les chasseurs qui vendront leur boudin et leur civier.
- Le 22 février 2026 : Vente de galettes et de pain
- Mars 2026 : Tombola
- Le 26 avril 2026 : Vide grenier au village et vente de galettes
- Le 20 juin 2026 : Kermesse de l'école (place de Mairie)



Le Sou des Écoles tient à remercier les membres de la Mairie et du comité des fêtes, les entreprises, Intermarché ainsi que les habitants de Béard-Géovreissiat

Et aussi, un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur aide précieuse.

Pour plus de renseignements sur les manifestations à venir, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook, ou contacter le président du Sou : Mr Raphaël GUICHARD au 06.27.07.96.34.

Amicale et corps des sapeurs-pompiers

Corps départemental des Sapeurs-Pompiers de Béard Géovreissiat :

Chef de corps : Lieutenant Guy FLEURY

Adjoint au Chef de Corps : Adjudant-Chef Fabrice GINDRE



Composition du bureau de l'amicale :

Président : Fabrice GINDRE

Trésorier : Yohan GINDRE

Secrétaire : le poste est toujours vacant :

Mélodie BLACK et Laëtitia BERTHET ont démissionné.

Effectif Sapeurs-Pompiers :

BANDET Quentin - FLEURY Guy - GARILLON Laurent –

GINDRE Caroline - GINDRE Fabrice - GINDRE Noëline - GINDRE Yohan

HENRIQUES DOS REIS Nolanne - PERRET Patrick



Cette année encore, l'Amicale cherche à recruter sur Béard-Géovreissiat et également sur Izernore.

Elle a diffusé une affiche avec QR code que les personnes intéressées peuvent scanner pour plus de renseignements.

Comme chaque année les Sapeurs-Pompiers de Béard Géovreissiat ont proposé leurs calendriers. Ils vous remercient pour votre accueil.

Petit retour en arrière sur l'histoire de la caserne des pompiers !

Dans le 1^{er} bulletin municipal de la commune, qui date de Décembre 1983, on pouvait lire ce qui suit :

« La Compagnie dispose désormais d'un local construit sur un terrain obligeamment cédé par Mr FERRY. La commune a fourni les matériaux. Les sapeurs-pompiers ont réalisé eux-mêmes la construction de ce bâtiment ».

Aujourd'hui, nous pouvons saluer le bel esprit d'équipe et le courage de ces sapeurs-pompiers pour la réalisation de ces travaux en 1983 et également adresser nos félicitations aux membres du rucher de Béard qui ont perpétué ce travail d'équipe en réalisant eux-mêmes des travaux impressionnants pour transformer ce local en miellerie.

Ce sont deux exemples à suivre !

Amusons-nous !

Jeu du labyrinthe



Sudoku

3	2		1	7		6	5	4
6	1	5	2	9	4	7		
	7	8	3		6	2	9	1
	5	7	4		2	8	1	6
1	8		7	6	5	9		2
2	3	6		1		5	4	
7	4	2		8	1	3		9
8		3	6		7	1	2	5
5	6		9	2	3	4		8



Enigme

Où se trouve ce bâtiment ?



Mots mêlés océan

Liste de mots:

- ATLANTIQUE
- PACIFIQUE
- INDIEN
- ARCTIQUE
- ANTARCTIQUE
- MER
- CRABES
- CREVETTES
- PÊCHE
- MÉDUSES
- VAGUES
- ALGUES
- OCÉAN
- REQUIN
- COQUILLAGE
- BATEAU
- DAUPHIN
- CORAIL
- POISSONS
- PHARE

Q M E N V Z Y G V V U R F J M C A V M L Z E V R J
V K I L R I T I G R N T O Y N Ç T T C E F H M Ç B
R V S V R Q G C R O E P C Q U A L Y B W G P M G Y
U V C Z N L M R K X C T E T M N A A J X P Z Z J C
H U R N B Q C A W U H F A T A T N H L N E U V P O
E Ç E K U X Y B I A R P N T H A T C Z Y C Y Z Ç R
P G V Ç D N B E R L R D O Ç Q R I J F G H W Z L A
V X E Y E R Z S W G J S D D P C Q H R Z E J R A I
E L T Q S P V A G U E S U O J T U T P Ç P T E A L
B V T I C N F S P E Ç I S Q L I E T J E F D Q V V
Z V E J G P X P A S W E X L I Q C S S V Ç A U E L
O V S A M K P O C D D G Z M Y U B A T E A U I F F
V F B W C O Q U I L L A G E R E W J Ç K Ç P N G V
P Q A R Ç S A Z F V G I N D I E N S Y H O H Z Q I
H P X I Y R Ç J I Ç V K L U Z L Y R M Y K I D R K
A M M X P C Y M Q P O I S S O N S Q T Y D N M J L
R H E L R I X S U X Q X S E G K E G S U Y A Ç M W
E A R C T I Q U E X I B B S R K Z L K V E K L D Ç